

**SCI MICHEL THOMAS**

9 Impasse Les Haut de Sérignan
34410 SERIGNAN
FRANCE

MONTPELLIER, le 30 décembre 2022

Nos Réf. : 22CLB0051/CLB
SCI MICHEL THOMAS (SCI) - DOSSIER PERMANENT
Vos Réf. :

FACTURE N° 2022645

Total des honoraires :	5 250,00 €
Total assujetti à T.V.A :	5 250,00 €
T.V.A. à 20,00 % :	1 050,00 €
Total T.T.C. :	6 300,00 €
Net à payer :	6 300,00 €

TAUX DE T.V.A.	ASSIETTE H.T.	MONTANT
exonéré	0,00	xxxxxxx
20,00	5 250,00	1 050,00

Arrêtée la présente facture à six mille trois cents euros

En votre aimable règlement comptant par chèque bancaire ou par virement en direction du compte suivant :

RIB : 16607 00356 28221225648 78

IBAN : FR76 1660 7003 5628 2212 2564 878

BIC – Adresse SWIFT : CCBPFRPPPPG

Important : Toute facture non réglée dans le délai d'un mois donnera lieu à l'application d'intérêts de retard au taux de trois fois l'intérêt légal. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire (art. L 441-6 et L 443-1 du code de commerce).

Tout retard de paiement d'une créance née à partir du 1er janvier 2013 entrainera outre les pénalités de retard, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Détail de la facture N° 2022645

Date	Col	Durée	Libellé	H.T non soumis	H.T soumis
Honoraires					
30/12/2022	CLB		Assistance juridique dans le cadre de l'approbation annuelle des comptes de l'exercice clos le 31.12.2021 et la refonte globale des statuts, à savoir : - Echanges téléphoniques et mails avec nos confrères ; - Echanges téléphoniques avec Monsieur Michel THOMAS ET Didier Thomas, - Rendez-vous en date du 7.03.2022, 19.04.2022, 19 mai 2022 et 23 juin 2022 - Assistance juridique dans le cadre de la refonte globale des statuts de la société MICHEL THOMAS (AGOA en date du 19.04.2022) : - Procès-verbal de l'assemblée générale ; - Texte des résolutions ; - Procurations ; - Feuille de présence ; - Rapport de la gérance ; - Statuts mis à jour avec une version markup faisant apparaître les modifications apportées ; - Statuts mis à jour avec une version clean ; - Pouvoir pour formalités ; - Courriers de convocation des associés ; - Envoie des convocations de l'intégralité de la documentation juridique à chaque associé par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. - Assistance juridique dans le cadre de l'approbation annuelle des comptes de l'exercice clos le 31.12.2021 (AGOA en date du 19.05.2022 et AGO en date du 19.05.2022): - Rapport de gestion ; - Procès-verbal d'approbation des comptes, - Extrait d'affectation du résultat ; - Rapport spécial ; - Texte des résolutions ; - Procurations ; - Feuille de présence ; - Courriers de convocation des associés ; - Envoie des convocations et de l'intégralité de la documentation juridique à chaque associé par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.		5 250,00

			Assistance juridique dans le cadre de l'assemblée générale mixte en date du 23.06.2022 : -Rapport de gestion ; -Procès-verbal d'approbation des comptes, -Extrait d'affectation du résultat ; -Rapport spécial ; -Texte des résolutions ; -Procurations ; -Feuille de présence ; -Courriers de convocation des associés ; -Envoie des convocations et de l'intégralité de la documentation juridique à chaque associé par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Analyse du mandat de gestion conclu avec le cabinet GERASCO et rédaction d'un courrier ayant pour objet de contester les honoraires du cabinet GERASCO (email en date du 8.04).		
--	--	--	---	--	--